

COMMUNAUTE DE COMMUNES LEMBRON VAL D'ALLIER

Compte rendu du Conseil de Communauté du 10 avril 2008 Maison du Lembron à St Germain Lembron

SEANCE du 10 avril 2008

- Membres en exercice : 27
- Membres présents : 37
- Voix consultatives : 11

L'an deux mille huit, le dix avril, à vingt heures trente, le conseil de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier, dûment convoqué en séance publique ordinaire, s'est réuni, sous la présidence de Maurice MESTRE, à la maison du Lembron.

Date de convocation : 3 avril 2008

Présents:

Antoingt : Présents = BORY H. – ROUSSEL C.- *Suppléant* : GONTHIER E.

Beaulieu : Présents= BERNARD J.P. – JINGAND L.P. *Suppléante* : MOUNIN D.

Bergonne : Présents= BARBECOT P. - BARDIAU C.

Boudes : Présents = LOOS T. – BOULOC G. *Suppléante* : ALBIZZI C.

Le Breuil sur Couze : Présent = BOURGNE G. – ESBELIN N. – BARBINI J. *Suppléant* : IVORRA A.

Chalus : Présents = OLLE A.- RALET B.

Charbonnier les Mines : Présents = BERTHELOT P. - RIGAUD D. – LESAIN N.

Collanges : Présents = MERLE J. C. – QUEFELEC F. *Suppléante* : VAISSAIRE L.

Gignat : Présents = BESSON J.L.- SAIGNIE M.

Mareugheol : Présents = ROBICHON G.- LAURUT A. *Suppléant* : VEDEL A.

Moriat : Présents = ROCHA G. - LEGENDRE D *Suppléante* : DAVID S.

Nonette : Présents = RAVEL P. – BERNARD M. *Suppléante* : BRENIAUX L.

Orsonnette : Présents = GUEUGNOT J-P – NICHON J.

Saint Germain Lembron : Présents = ROUX R.- BOURG F. – LAGADEC J. *Suppléant* AGNESE G.

Saint Gervazy : Présents : BARTHOMEUF S. – AUZAT P *Suppléant* : LEGENDRE B.

Michel : Présents = CHABRIER R. –**Excusé** : PIERZCHALA F. remplacé par Mme POULOSSIER M-L (*suppléante*).

Villeneuve Lembron : Présents : LEROY V.- ULRICH J *Suppléante* : DUPIN.K.

Ordre du jour :

1. Election du président;
2. Fixation du nombre de vice-Présidents ;
3. Election des vice-Présidents ;
4. Election des membres du bureau ;
5. Election des délégués pour siéger dans les différents syndicats (Pays Issoire Val d'Allier Sud, Syndicat de Gestion de la Rivière Alagnon) ;
6. Election des représentants des organismes dont la Communauté de Communes est membre (Agence Locale du Tourisme ; Aide à Domicile en Milieu Rural ; Centre Local d'Information et Coordination Gériatologique ; Service de Soins Infirmier à Domicile ; Association pour l'Informatisation des Communes de la Région Issoirienne ; Plate Forme d'Initiative Locale
7. Questions diverses.

Monsieur Maurice MESTRE, Président de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier ouvre la séance et procède à l'appel des délégués.

Il installe **Monsieur Louis-Pierre JINGAND, doyen de l'assemblée**, pour présider la séance et propose à Messieurs **Gérald BOULOC** et **Philippe AUZAT**, plus jeunes délégués de l'assemblée d'assurer le secrétariat.

Le Président de la séance, **Monsieur Louis-Pierre JINGAND, doyen de l'assemblée**, conformément aux statuts et au Code Général des Collectivités Territoriales, propose au Conseil de procéder successivement à l'élection du Président, des vice-Présidents et des membres du bureau de la Communauté de Communes Lembron Val d'Allier (**rappel : élection à la majorité absolue aux 1^{er} et 2^{ème} tour ; à la majorité relative au 3^{ème} tour ; au bénéfice de l'âge en cas d'égalité de suffrage au 3^{ème} tour**).

1. Election du Président :

➤ Premier tour de scrutin

Le Président de séance lance un appel à candidature.

M. Hubert BORY et Monsieur Guy BOURGNE présentent leur candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 37
- Nombre de bulletins dans l'urne 37
- Nombre de suffrages exprimés 33
- Nombre de bulletins blancs 4
- Nombre de bulletin nul 0

Monsieur Hubert BORY a obtenu 12 voix
Monsieur Guy BOURGNE a obtenu 21 voix

M Guy BOURGNE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

2. Choix du nombre de vice-Présidents

Monsieur le Président propose à l'assemblée de créer 4 postes de vice-Présidents, chacun chargé d'une délégation spécifique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres :

- APPROUVE le nombre de 4 vice-Présidents ;

3. Election des vice-Présidents :

1. 1^{er} vice Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du premier vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Denis LEGENDRE présente sa candidature.
- M. Freddie PIERZCHALA présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.
- M. François BOURG présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 37
- Nombre de bulletins dans l'urne 37
- Nombre de suffrages exprimés 34
- Nombre de bulletins blancs 2
- Nombre de bulletin nul 1

M. LEGENDRE Denis a obtenu 7 voix

M. PIERZCHALA Freddie a obtenu 14 voix

M. BERNARD Jean Paul a obtenu 6 voix

M. BOURG François a obtenu 7 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue il est procédé à **un second tour de scrutin.**

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Freddie PIERZCHALA présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.
- M. François BOURG présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 37
- Nombre de bulletins dans l'urne 37
- Nombre de suffrages exprimés 35
- Nombre de bulletins blancs 2
- Nombre de bulletin nul 0

M. PIERZCHALA Freddie a obtenu 22 voix

M. BERNARD Jean Paul a obtenu 7 voix

M. BOURG François a obtenu 6 voix

M Freddie PIERZCHALA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 1^{er} vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Les délégués de la commune de Villeneuve Lembron s'excusent et quittent la séance à 21h00 en raison d'une réunion communale.

2. 2^{ème} vice-Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Denis RIGAUD présente sa candidature.
- M. Denis LEGENDRE présente sa candidature.
- M. François BOURG présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 35
- Nombre de bulletins dans l'urne 35
- Nombre de suffrages exprimés 31
- Nombre de bulletins blancs 4
- Nombre de bulletin nul 0

M. Denis RIGAUD a obtenu 10 voix

M. Denis LEGENDRE a obtenu 4 voix

M. François BOURG a obtenu 9 voix

M. J. Paul BERNARD a obtenu 8 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à **un second tour de scrutin.**

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Denis RIGAUD présente sa candidature.
- M. Denis LEGENDRE présente sa candidature.
- M. François BOURG présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 35
- Nombre de bulletins dans l'urne 35
- Nombre de suffrages exprimés 31
- Nombre de bulletins blancs 4
- Nombre de bulletin nul 0

M. Denis RIGAUD a obtenu 11 voix

M. Denis LEGENDRE a obtenu 3 voix

M. François BOURG a obtenu 9 voix

M. J. Paul BERNARD a obtenu 8 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à **un troisième tour de scrutin.**

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Denis RIGAUD présente sa candidature.
- M. Denis LEGENDRE présente sa candidature.
- M. François BOURG présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 35
- Nombre de bulletins dans l'urne 35

- Nombre de suffrages exprimés 31
- Nombre de bulletins blancs 4
- Nombre de bulletin nul 0

M. Denis RIGAUD a obtenu 12 voix
M. Denis LEGENDRE a obtenu 1 voix
M. François BOURG a obtenu 9 voix
M. J. Paul BERNARD a obtenu 9 voix

M Denis RiGAUD ayant obtenu la majorité relative des suffrages est proclamé 2^{ème} vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

3. 3^{ème} vice-Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. Denis LEGENDRE présente sa candidature.
- M. François BOURG présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.
- M. Pierre RAVEL présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 35
- Nombre de bulletins dans l'urne 35
- Nombre de suffrages exprimés 32
- Nombre de bulletins blancs 3
- Nombre de bulletin nul 0

M. Denis LEGENDRE a obtenu 2 voix
M. François BOURG a obtenu 8 voix
M. J. Paul BERNARD a obtenu 6 voix
M. Pierre RAVEL a obtenu 16 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un **second tour de scrutin.**

Le Président lance un appel à candidature.

- M. François BOURG présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.
- M. Pierre RAVEL présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 35
- Nombre de bulletins dans l'urne 35
- Nombre de suffrages exprimés 32
- Nombre de bulletins blancs 3
- Nombre de bulletin nul 0

M. François BOURG a obtenu 6 voix
M. J. Paul BERNARD a obtenu 4 voix
M. Pierre RAVEL a obtenu 22 voix

Monsieur Pierre RAVEL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 3^{ème} vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

4. 4^{ème} vice-Président :

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième vice-Président.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. François BOURG présente sa candidature.

- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.
- M. Alain LAURUT présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 35
- Nombre de bulletins dans l'urne 35
- Nombre de suffrages exprimés 31
- Nombre de bulletins blancs 4
- Nombre de bulletin nul 0

M. François BOURG a obtenu 13 voix

M. J. Paul BERNARD a obtenu 14 voix.

M. Alain LAURUT a obtenu 4 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un **second tour de scrutin.**

Le Président lance un appel à candidature.

- M. François BOURG présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.
- M. Alain LAURUT présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 35
- Nombre de bulletins dans l'urne 35
- Nombre de suffrages exprimés 31
- Nombre de bulletins blancs 4
- Nombre de bulletin nul 0

M. François BOURG a obtenu 14 voix

M. J. Paul BERNARD a obtenu 14 voix.

M. Alain LAURUT a obtenu 3 voix

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin.

Le Président lance un appel à candidature.

- M. François BOURG présente sa candidature.
- M. J. Paul BERNARD présente sa candidature.
- M. Alain LAURUT présente sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, remet fermé dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants 35
- Nombre de bulletins dans l'urne 35
- Nombre de suffrages exprimés 30
- Nombre de bulletins blancs 5
- Nombre de bulletin nul 0

M. François BOURG a obtenu 13 voix

M. J. Paul BERNARD a obtenu 15 voix.

M. Alain LAURUT a obtenu 2 voix

Monsieur J. Paul BERNARD ayant obtenu la majorité relative des suffrages est proclamé 4^{ème} vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

4. Election des membres du bureau.

Le Président de la Communauté de Communes procède aussitôt, dans les mêmes formes, à l'élection des membres du bureau.

Le Président lance un appel à candidature.

- Mme Nicole ESBELIN présente sa candidature.

- Mme Chantal ROUSSEL présente sa candidature.
- M. François QUEFELEC présente sa candidature.
- M. René ROUX présente sa candidature.

Le nombre de poste étant égal au nombre de candidat, Monsieur le président propose de voter à main levée la désignation des candidats :

Mme Nicole ESBELIN est élue à l'unanimité des voix.
Mme Chantal ROUSSEL est élue à l'unanimité des voix.
M. François QUEFELEC est élu à l'unanimité des voix.
M. René ROUX est élu à l'unanimité des voix.

Mme Nicole ESBELIN, Mme Chantal ROUSSEL, M. François QUEFELEC, M. René ROUX sont élus membre du bureau et immédiatement installés dans leurs fonctions.

5. Election des délégués pour siéger dans les différents syndicats (Pays Issoire Val d'Allier Sud, Syndicat de Gestion de la Rivière Alagnon) :

Monsieur le Président appelle les candidats souhaitant représenter la Communauté de Communes dans les différents organismes

Syndicat du Pays Issoire Val d'Allier Sud : M. Guy BOURGNE ; M. René ROUX ; M. Jérôme BARBINI

Syndicat Mixte Intercommunal pour la Gestion Intégrée de l'Alagnon, affluent de la Loire et de ses affluents (SIGAL) :

Mme Nicole LESAIN ; M. J. Paul BERNARD ; M. Roland CHABRIER délégués titulaires ;
M. Gilles ROCHA ; M. Serge BARTHOMEUF ; M. Pascal BERTHELOT délégués suppléants ;

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces désignations.

6. Election des représentants des organismes dont la Communauté de Communes est membre (Agence Locale du Tourisme ; Aide à Domicile en Milieu Rural ; Centre Local d'Information et Coordination Gériatologique ; Service de Soins Infirmier à Domicile ; Association pour l'Informatisation des Communes de la Région Issoirienne ; Plate Forme d'Initiative Locale) :

- **Agence Locale du Tourisme :** M. René ROUX, délégué titulaire ; M. Pierre RAVEL, délégué suppléant.
- **Aide à Domicile en Milieu Rural :** Mme Joëlle LAGADEC et Mme Nicole LESAIN.
- **Centre Local d'Information et Coordination Gériatologique ;** Mme Chantal ROUSSEL, déléguée titulaire et M. Jérôme BARBINI, délégué suppléant.
- **Service de Soins Infirmier à Domicile ;** M. Jérôme BARBINI, délégué titulaire et Mme Nicole ESBELIN, déléguée suppléante
- **Association pour l'Informatisation des Communes de la Région Issoirienne ;** M. Thierry LOOS, délégué titulaire ; Mme Isabel LASCOVITCH, déléguée administrative titulaire ; M. René ROUX, délégué suppléant.
- **Plate Forme d'Initiative Locale :** M. Philippe AUZAT, délégué titulaire ; M. Denis LEGENDRE, délégué suppléant.

Concernant les délégués au SICTOM Issoire Brioude, chaque commune désigne le représentant parmi son conseil, puis en informe le Conseil Communautaire.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces désignations.

7. Questions diverses :

Le Président de la Communauté de Communes propose que le prochain conseil communautaire ait lieu **jeudi 24 avril 2008 à 18h30.**

Monsieur le Président lève la séance à 23h00.